

FERTILISATION HORTICULTURE ET PÉPINIÈRE – ESPACES VERTS

Acical®

Acide organique

- Meilleure assimilation des éléments nutritifs
- Manipulation moins risquée que les acides habituels
- Ne modifie ni l'équilibre NPK ni la conductivité des solutions nutritives



Acide organique concentré pour l'acidification des solutions nutritives et des substrats de gazons irrigués.

Domaines d'application

Acical® est utilisé pour corriger le pH des eaux trop dures employées pour l'arrosage :

- des cultures ornementales et des pépinières
- des vasques, jardinières, massifs fleuris, etc...

Acical® s'emploie également sur gazons pour remédier aux problèmes dus à l'irrigation effectuée avec des eaux chargées en carbonates et bicarbonates.

Acical® n'apporte pas d'éléments fertilisants. Son utilisation est moins risquée que les acides couramment employés.

Acidification de l'eau d'arrosage

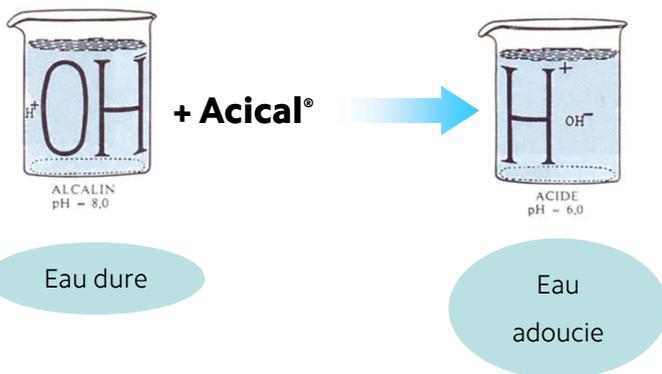
- **Acical®** est ajouté directement à l'eau claire et/ou aux solutions fertilisantes

Correction des substrats de gazons irrigués

- **Acical®** est apporté, dilué dans l'eau, en pulvérisation sur le gazon, au cours de la période d'irrigation.

Mode d'action

Acical® est une solution d'acide organique concentrée qui, ajoutée à l'eau dure, dans une proportion définie par l'analyse, permet d'abaisser le pH.



Fiche de données de sécurité disponible sur www.quickfds.com

COMPO EXPERT France S.A.S.

49 avenue Georges Pompidou - 92593 LEVALLOIS-PERRET cedex

Téléphone : 01 41 05 49 45 - Télécopie : 01 41 05 49 49 =

www.compo-expert.fr - RCS Nanterre 753 702 315

Dose et fréquence d'apport

Acidification de l'eau d'arrosage

La dose varie de 0,06 à 0,5 mL/L d'eau ou de solution d'arrosage en fonction du type d'eau et doit être déterminée par les analyses. **Acical®** doit être apporté à chaque arrosage.

Correction des substrats de gazon irrigué

- La dose à apporter est fonction de la qualité de l'eau d'arrosage (teneurs en carbonates et bicarbonates). Elle varie de 1 à 6 L/ha dans 600 L d'eau environ (voir résultats d'analyse).

Fréquence des apports (en période d'irrigation)

- **Greens et départs** : 1 apport tous les 15 à 21 jours
- **Fairways** : 3 à 4 apports
- **Terrains de sport** : 3 à 4 apports



Composition

50 % d'acide organique en solution concentrée

NB : nous rappelons que toute utilisation pour un usage non autorisé à la vente et non conforme à nos préconisations est interdite.

IMPORTANT

Respectez les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage qui ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Le fabricant garantit la qualité de ses produits vendus dans leur emballage d'origine. COMPO EXPERT France ne saurait être en aucun cas tenu pour responsable des conséquences inhérentes à toute copie de cette notice technique, totale ou partielle, et la diffusion ou l'utilisation non autorisée de cette dernière.

Bidon de 20 L